

Située sur la Rive-Sud de Montréal, la Commission scolaire Marie-Victorin assure des services éducatifs à la clientèle scolaire francophone des villes de Brossard, Saint-Lambert et Longueuil (Greenfield Park, Saint-Hubert et Vieux-Longueuil). Elle offre de l'enseignement à plus de 34 000 élèves répartis dans 75 bâtiments. Elle administre un budget de plus de 375 millions de dollars.

RH-01-03

La Commission scolaire désire pourvoir un poste de

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
Concours C-15-16-03

Responsabilités du poste :

L'emploi à la direction générale adjointe comporte l'exercice de toute fonction et de toute tâche définies par le directeur général relativement à l'administration des activités, des programmes et des ressources de la Commission scolaire, de même que l'exercice sous son autorité des droits, pouvoirs et obligations délégués par le Conseil des commissaires.

Cet emploi peut comporter notamment les responsabilités suivantes :

- participer à l'élaboration des objectifs et des politiques de la Commission scolaire;
- coordonner l'application des politiques de la Commission scolaire en concertation avec les directions d'unité administrative dans des champs d'activité de nature éducative ou administrative;
- soutenir et superviser des directions d'établissement et de service;
- participer et animer divers comités consultatifs;
- superviser des dossiers organisationnels;
- établir des partenariats avec différents organismes;
- voir à la réalisation du plan stratégique de la Commission scolaire.

Qualifications minimales requises :

- Grade universitaire de 2^e cycle ou grade universitaire de 1^{er} cycle dans un champ de spécialisation approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de trois (3) ans ou occuper un emploi de hors cadre ou de cadre, à l'exception de celui de gérant, dans une commission scolaire;
- Huit (8) années d'expérience pertinente, dont au moins trois (3) dans un emploi de cadre.

Conditions de travail :

Les conditions de travail, y compris la rémunération, sont assujetties et conformes au règlement existant à cet effet. Le traitement annuel se situe entre 108 528 \$ et 144 703 \$.

Pour poser votre candidature :

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre motivant votre candidature, à l'adresse électronique : selectiondga@csmv.qc.ca ou par la poste, à l'adresse ci-dessous, au plus tard le **lundi 15 février 2016 à 16 h**.

Sélection DGA – Confidentiel
Monsieur Raynald Thibeault, directeur général
Commission scolaire Marie-Victorin
13, rue Saint-Laurent Est
Longueuil (Québec) J4H 4B7

Seules les candidatures retenues recevront une réponse.

La Commission scolaire Marie-Victorin est engagée dans un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.